



Procès-verbal de la réunion Du Conseil Municipal Du VENDREDI 31 MARS 2023

République Française

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un (31) mars, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VIVEROLS, se sont réunis à 20H30 à la salle des associations 63840 VIVEROLS ; sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Marc JOUBERT, Maire, le 24 mars 2023, conformément à l'article L.2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La réunion s'est tenue sous la présidence de Monsieur Marc JOUBERT, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DIBON Marc, HAUTEVILLE Cyril, JOUBERT Marc, MONNIER Gaétan, PICARD Eric, PORTENEUVE Fabien, RICHARD Claire

ÉTAIENT ABSENTS ET REPRÉSENTÉS :

CHAUVE Robert représenté par PICARD Eric
COUBLE Colette représentée par RICHARD Claire

ÉTAIT ABSENTE ET NON REPRÉSENTÉE :

BOSVERT Armelle

Secrétaire de Mairie :

PELIN Florence

Monsieur Marc JOUBERT, Maire, ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Claire RICHARD est désignée pour remplir cette fonction qu'il accepte.

ORDRE DU JOUR

- Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2023
- Informations diverses
- Délibération n°1 : Taux d'imposition – année 2023
- Délibération n°2 : Tarif eau à compter du 1^{er} aout 2023
- Délibération n°3 : Tarif redevance assainissement au 1^{er} aout 2023
- Délibération n°4 : Approbation des budgets primitifs 2023
- Délibération n°5 : Diagnostic pour la restauration de la chapelle-musée et du mausolée Granet – lancement de la consultation
- Délibération n°6 : Vente de matériels
- Délibération n°7 : Subvention Images et Sons des 3 provinces
- Questions diverses

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2023

Le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 24 février 2023 n'appelle aucune observation.

✓ Le procès-verbal du CM du 24 février 2023 est approuvé à l'unanimité.

Informations diverses :

1/ RESEAUX EAU/ASSAINISSEMENT

Nous avons reçu en Mairie la réponse de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne suite à notre courrier demandant la prolongation du délai pour l'obtention des subventions : Accord de l'Agence de l'eau donc prolongation du délai jusqu'à début novembre 2023

Monsieur le Maire a demandé le chiffrage d'une tranche supplémentaire (à proximité de la rue des Dentellières) : nous attendons ce chiffrage avant de prendre une décision.

Actuellement les travaux se situent dans la rue des Dentellières et plus précisément dans les petites ruelles desservant le château.

Pas de mauvaises surprises – les essais de mise en pression sont en cours afin de vérifier l'étanchéité des canalisations.

Fin mai 2023 l'enrobé devrait être fait, tout devrait être terminé fin juin 2023.

2/ ORDURES MENAGERES

Monsieur la Maire a rencontré en Mairie des habitants du hameau de Coussangettes afin de discuter sur le futur emplacement pour les containers à poubelles. L'emplacement est déterminé sur une parcelle communale.

3/ ESPACE « LE BREUIL »

Une demande d'aide financière a été faite auprès d'une banque locale pour l'installation d'une tyrolienne sur le terrain du Breuil.

Nous attendons la réponse.

4/ ADIT

L'assemblée Générale de l'ADIT s'est tenue à Pérignat les Sarlièves.

Monsieur le Maire a pris la parole durant cette assemblée dans le cadre du déploiement de la fibre.

Aujourd'hui : Auvergne Très Haut Débit reste le maître d'ouvrage pour le déploiement de la fibre sur notre bassin, un rendez-vous a eu lieu en Mairie sur ce sujet.

Les techniciens doivent vérifier si les canalisations existantes sont en mesure d'assurer le déploiement de la fibre avant de faire l'enrobé dans le centre bourg de Viverols.

5/ EHPAD

Monsieur le Maire a visité l'EHPAD d'Arlanc ce dernier est entièrement médicalisé et reste très différent de celui de Viverols.

L'ARS est venu à l'EHPAD de Viverols, le discours de l'ARS est clair, pas d'EHPAD de moins de 80 lits. La volonté affichée est de faire de grands établissements regroupant l'ensemble des lits.

Viverols accueille actuellement 25 résidents.

A ce jour aucune volonté de la part l'ARS de fermeture de Viverols mais le souhaite d'un projet à 5 ans.

Si nous entrons dans un regroupement Arlanc/Viverols, le transfert des lits d'EHPAD de Viverols se fera sur Arlanc ce qui augmentera la capacité de cet établissement.

Mais quel avenir pour Viverols et surtout ses résidents et son personnel ?

Une réflexion doit être menée rapidement afin de préserver au maximum notre EHPAD qui reste à ce jour le premier employeur de Viverols.

6/ COMMUNAUTE DE COMMUNES ALF

- Conseil Communautaire

Le Conseil Communautaire d'ALF s'est tenu sur ARLANC dont le principal sujet était l'approbation des comptes et le débat d'orientation budgétaire.

- Commission Mobilité

La commission mobilité s'est réunie afin de finaliser le projet d'appel d'offre pour un marché de transports locaux. L'appel sera lancé en cours d'année afin de passer un marché de transport sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes.

Une ligne « à la demande » La Chaulme/Saillant/Eglisolles/Viverols/Usson est inscrite dans ce projet.

Petite suggestion du conseil : peut-on faire passer la ligne par SAUVESSENGES et rejoindre CRAPONNE SUR ARZON au lieu d'USSON EN FOREZ - Monsieur le Maire en fera part à la commission.

- Commission Energie

Dans le cadre du programme « Energie verte » un recensement des terrains susceptibles d'accueillir des panneaux photovoltaïques au sol doit être mené sur l'ensemble de nos communes.

7/ HAMEAU DE COUSSANGES

Dans le cadre du problème des eaux pluviales sur le hameau de Coussanges, une visite vidéo des canalisations a eu lieu.

Un devis de curage complet a été demandé : Coût environ 1000 €

Une réflexion est menée sur la création d'un bassin de décantation en amont des canalisations bouchées.

8/ POMPIERS VIVEROLS

Un comité « Pompiers » s'est réunis à Viverols.

Deux nouvelles personnes se sont présentées pour rejoindre le corps des sapeurs-pompiers.

Un debrief a été fait lors de la réunion pour résumer la visite du Commandement à la caserne de Viverols.

9/ HOPITAL AMBERT

Une petite manifestation a eu lieu devant l'hôpital pour la défense des urgences et du SMUR.

10/ CEREMONIE DU 19 MARS

La cérémonie du 19 mars s'est tenue cette année à BAFFIE.

Suite à cette cérémonie, Monsieur Joannes CHABRIER a reçu de la part du Député André CHASSAIGNE la médaille de la légion d'honneur.

Félicitations !

11/ OSTHEOPATHE

L'Ostéopathe de Viverols s'en va, une demande sera faite auprès de sa collègue pour palier à ce départ.

12/ SIEG

Le SIEG est venu sur Viverols pour la mise en place d'un point lumineux sur le hameau d'Etruchat.

Lors de cette journée, le SIEG a fait le tour du centre bourg afin de voir l'enfouissement des lignes lors des travaux sur les réseaux eau/assainissement. Des finitions restent à mettre en œuvre.

13/ ECOLE

Les élèves de Viverols participent actuellement à une session « savoir rouler à vélo », l'apprentissage se fait dans la cour de l'école et une sortie en conditions réelles est prévue fin avril.

Conseil Ecole :

L'effectif reste stable : environ 12 élèves prévues lors de la rentrée 2023/2024 en petite section

Rien de particuliers : enseignement, travaux, ...

La reprise de l'initiation au rugby sur Viverols a été programmée.

3 - Tarif Redevance Assainissement au 01.08.2023

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe le tarif de Redevance Assainissement à compter du 1er août 2023 comme indiqué ci-dessous :

Tarif Redevance Assainissement :

- Forfait par compteur : 50 euros
- de 0 à 120 M³ d'eau consommée : 1.30 euros le M³
- au delà de 120 M³ d'eau consommée : 0.90 euros le M³
- Droit de branchement au réseau d'assainissement : 500 euros

Vote : Pour : 7 Contre : 2 Abstention : 0

4 - Approbation des Budgets Primitifs 2023

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de se prononcer sur les Budgets Primitifs 2023 arrêtés comme suit :

Budget Communal :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	760 582.72 €	760 582.72 €
Investissement	626 295.11 €	626 295.11 €

Budget Eau :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	56 679.73 €	56 679.73 €
Investissement	171 026.56 €	171 026.56 €

Budget Assainissement :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	46 356.56 €	46 356.56 €
Investissement	207 437.30 €	207 437.30 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les Budgets Primitifs 2023 précédemment cités.

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Programme	Dépense	Recette
Terrains BERILLON	2 340.00	
Terrain Le Breuil	16 000,00	22 132.00
Réseau Eau Pluviale	98 604,07	56 699,00

Enfouissement des Réseaux secs dans le bourg	14 956,00	2 869,00
Toiture La Poste	26 000,00	
Divers travaux de bâtiments 2022	2 615,00	
Chaudière Ancienne Perception		13 185,84
Chaudière maison Granet	32 000,00	12 351,50
SIEG EP Le Bourg	5 300,00	
Pont de Merdary	59 000,00	29 291,00
Voiries communales 2023	33 000,00	10 996,00
Chaudière Ancienne Gendarmerie	50 000,00	50 000,00
Divers matériels et mobiliers	6 600,00	2 400,00
Travaux Gîtes	7 000,00	
Achat parcelles ESTRADE	800,00	
Mausolée Granet	20 000,00	
SIEG EP Plagnols	3 000,00	
SIEG Optimisation Systèmes de gestion de l'EP	100,00	
SIEG BT PORTENEUVE	1 800,00	
Défibrillateur	3 000,00	
Camping	3 000,00	
Mobilier Urbain + plantations	4 000,00	
Regard à Coussanges	10 000,00	
Volets école	10 000,00	
Travaux de bâtiments 2023	14 266,35	
Panneaux de signalisation	1 000,00	

5 - Diagnostic pour la restauration de la chapelle-musée et du mausolée Granet – Lancement de la consultation

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'importance de restaurer la chapelle-musée et le mausolée Granet, ensemble immobilier inscrit à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. Pour ce faire, il est nécessaire de réaliser un diagnostic technique et patrimonial complet des édifices et des abords dont le chiffrage des travaux de mise en sécurité et ceux de la restauration complète de l'ensemble, qui permettra à la commune d'établir un programme de restauration et de valorisation cohérent et soutenable.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de lancer une consultation de diagnostic concernant le projet précédemment cité.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Donne son accord à Monsieur le Maire afin de procéder à une consultation
- Donne pouvoir à Monsieur Le Maire pour la signature de toutes pièces relatives à ce dossier

Vote : Pour : 9 Contre : 0 abstention : 0

6 - Vente de matériels

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée l'acquisition de divers matériels lors de la liquidation du commerce bar restaurant situé sur la commune en 2021.

Ce commerce a été repris et le nouveau propriétaire souhaite acquérir une partie de ce matériel. Monsieur le Maire fait part de l'offre présenté qui s'élève à la somme de 4 000 euros.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- de vendre le matériel acheté par la commune en 2021
- d'accepter l'offre de 4 000 euros présentée par le nouveau propriétaire
- d'autoriser Monsieur le Maire à réaliser les écritures comptables et à signer tout document relatif à cette affaire

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

7 - Subvention Images et Sons des 3 Provinces

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la demande de subvention de l'association Images et Sons des 3 Provinces situé à Usson à Forez.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accorder une subvention de 200 euros à l'association Images et Sons des 3 Provinces pour l'année 2023
- que les crédits nécessaires seront prévus au budget communal 2022

Vote : Pour : 9 Contre : 0 Abstention : 0

Questions diverses :

- * Assemblée Générale du DON DU SANG : présence d'élus: Robert CHAUVÉ et Marc DIBON
- * Feux d'artifices du 14 juillet 2023 : Emplacement des feux sur l'espace du Breuil et non sur la place de l'Eglise suite aux incidents de l'an dernier.
- * Subvention Fondation du Patrimoine : accord du conseil pour donner 100 €
- * Subvention Les Gazelles d'Ance : non

Monsieur le Maire clôt la séance.

Prochain conseil municipal le vendredi 28 avril 2023

Séance levée à 00 h 00

Le secrétaire de séance



Le Maire

